

## CHEMINS DE FER DE L'OUEST.

SERVICE DE L'ENTRETIEN ET DE LA SURVEILLANCE.

COPIE d'un arrêté de M<sup>e</sup> le Préfet du Département du Calvados, en date du 5 Juin 1878.

ANNEXES.

Nous Préfet du Département du Calvados, Chevalier de la Légion d'honneur. — Vu la pétition en date du 11 Juin 1878 par laquelle la C<sup>ie</sup> des chemins de fer de l'Ouest sollicite l'autorisation d'occuper temporairement deux parcelles de terrain situées sur le territoire de la commune de Vignats, pour l'extraction du Ballast nécessaire au renouvellement de la voie de la ligne de Méridon au Mans.

Vu le rapport de M. M. les Ingénieurs du Contrôle en date des 3 et 4 Juillet 1878.

Vu les arrêtés du Conseil des 7 Septembre 1788 et 20 Mars 1800.

Vu les lois des 28 7<sup>bre</sup>, 6 8<sup>bre</sup> 1791 et 16 Septembre 1807.

Vu les décrets du 8 février 1868.

Arrêtons:

Art. 1<sup>er</sup> La Compagnie des chemins de fer de l'Ouest est autorisée à occuper temporairement les terrains situés sur la commune de Vignats et dont la désignation suit:

Noms et prénoms des propriétaires.	Designations Cadastérales.		Nature des terrains occupés.
	N <sup>os</sup> et Numéros au plan	Lieux dits	
de Noireville, prop <sup>re</sup> à Habloville.	A. 138	Champ de la Vigne	Bruyère.
Croué, demeurant à S <sup>t</sup> André de Sautouay	A. 139	Champ de la Vigne	Bruyère.

Art. 2. La C<sup>ie</sup> des chemins de fer de l'Ouest se conformera

aux dispositions du décret du 8 février 1868, dont copie est annexée au présent arrêté.

Art. 8. - Ampliations du présent arrêté seront adressées:

1<sup>o</sup> à M. le Maire de Vignats pour être notifiées aux propriétaires intéressés, ou leurs représentants.

2<sup>o</sup> à M. l'ingénieur en chef de la 1<sup>ère</sup> Section du Contrôle, des chemins de fer l'Ouest, chargé d'assurer l'exécution des prescriptions ci-dessus.

Fait à Caen le 5 Juin 1878.

Pour le Préfet.

Le Secrétaire Général.

Signé: -----

Pour Copie Conforme

p: Le chef du Secrétariat du Service,

Signé: Coutain.

Pour copie conforme transmise à M. Cabrio  
chef de Section à Argentan.

Le Mans le 14 Mars 1879

L'ing. chef des s. g.  
L. Dumont